

8.2.3. Comptes sociaux au 31 décembre 2012

Sommaire

Actif	212
Passif	213
Compte de résultat	214
Annexe aux comptes sociaux	215

Actif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<i>Concessions, brevets, licences</i>		3 665	4 473
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>		36 206	28 989
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3.1	39 871	33 462
<i>Installations techniques</i>		60	155
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		462	766
<i>Immobilisations en cours</i>		-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.1	522	921
<i>Titres de participation</i>		174 328	175 042
<i>Autres immobilisations financières</i>		5 355	5 373
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3.2	179 683	180 415
ACTIF IMMOBILISÉ		220 076	214 798
<i>Stocks</i>		444	443
<i>Clients et comptes rattachés</i>	3.4	42 548	33 252
<i>Autres créances</i>	3.3/4	488 707	496 092
<i>Actions propres et autres titres de placement</i>	3.5	71 336	68 534
<i>Instruments de trésorerie</i>		-	-
<i>Disponibilités</i>	3.5	48 873	43 941
ACTIF CIRCULANT		651 907	642 262
<i>Charges constatées d'avance</i>		293	362
<i>Charges à répartir</i>	3.6	6 659	11 340
<i>Écart de conversion actif</i>	3.14	3 382	24 173
ACTIF		882 317	892 935

Passif

En milliers d'euros	Notes	31/12/2012	31/12/2011
<i>Capital</i>		93 565	93 550
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i>		179 965	182 883
<i>Réserve légale</i>		9 336	9 336
<i>Autres réserves</i>		-	88 027
<i>Report à nouveau</i>		15 546	1 689
<i>Bénéfice (perte) de l'exercice</i>		46 661	- 29 551
CAPITAUX PROPRES	3.7	345 072	345 935
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	3.8	6 617	28 898
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>	3.9/13	377 002	377 090
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>	3.10/13	113 588	72 946
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	3.11/13	16	16
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3.13	3 001	7 085
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	3.13	3 514	3 179
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	3.13	23	24
<i>Autres dettes</i>	3.13	21 349	29 499
<i>Instruments de trésorerie</i>	3.15	5 787	19 481
DETTES		524 282	509 319
<i>Écarts de conversion passif</i>	3.14	6 346	8 782
PASSIF		882 317	892 935

Compte de résultat

En milliers d'euros	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<i>Chiffre d'affaires</i>	3.16	12 875	13 180
<i>Production stockée</i>		-	-
<i>Reprises sur provisions, transferts de charges</i>	3.17	29 998	57 560
<i>Autres produits</i>		485	516
PRODUITS D'EXPLOITATION	3.18	43 358	71 257
<i>Achats consommés et charges externes</i>	3.19	-17 057	- 23 470
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>		-1 035	- 1 736
<i>Salaires et charges sociales</i>		-8 763	- 9 673
<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	3.20	-23 639	- 54 739
<i>Autres charges</i>		-18 677	- 2 976
CHARGES D'EXPLOITATION		-69 171	- 92 595
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-25 813	- 21 339
<i>Charges et produits financiers</i>		-17 921	- 37 977
<i>Dividendes</i>		77 500	-
<i>Dotations et reprises de provisions</i>		-1 425	- 21 154
<i>Différences de change</i>		10 723	- 2 693
<i>Autres</i>		-	-
<i>Dotations nettes exceptionnelles sur éléments financiers</i>		-	-
RÉSULTAT FINANCIER	3.21	68 877	- 61 825
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		43 064	- 83 163
<i>Produits exceptionnels</i>		7 902	237 559
<i>Charges exceptionnelles</i>		-15 031	- 184 208
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	3.22	-7 129	53 351
<i>Impôts sur les sociétés</i>	3.23	10 726	261
RÉSULTAT NET		46 661	- 29 551

Annexe aux comptes sociaux

1. Faits caractéristiques de l'exercice

Remontée d'un dividende de 77,5 M€ en provenance du pôle gabonais

Maurel & Prom S.A. a enregistré un produit financier d'un montant de 77,5 M€ suite à la décision prise par sa filiale Maurel & Prom West Africa fin 2012 de mettre en distribution un acompte sur dividendes de ce montant.

Maurel & Prom West Africa, holding intermédiaire portant les intérêts du Groupe au Gabon, avait au préalable elle-même bénéficié d'un dividende de 79 M€ voté par sa filiale opérationnelle M&P Gabon dans le cadre de l'affectation du résultat 2011 de cette dernière.

Cette remontée de bénéfices reflète la montée en puissance de l'activité du pôle Gabon au sein du Groupe. Sur 2012, le chiffre d'affaires de M&P Gabon s'établit à 470 M€ contre 415 M€ en 2011 soit une progression de 13 % ; ceci malgré une montée en puissance de la production inférieure aux prévisions en raison d'un incident survenu sur la plate-forme 100 du champ Omoc-Nord en début d'année dont l'impact s'est ressenti sur le reste de l'exercice tant sur le niveau de production, qui est resté en deçà des prévisions, oscillant entre 12 000 et 17 000 b/j au premier semestre avant de dépasser 22 000 b/j en fin d'année, que sur le rythme de développement du champ puisque des forages supplémentaires ont dû être entrepris.

La trésorerie générée sur l'exercice par M&P Gabon lui a permis de réduire significativement (de 92 M€) la position nette des avances en compte courant qui lui avaient été consenties. Le solde de la créance en compte courant détenue par les établissements Maurel & Prom sur M&P Gabon est ainsi passé de 404 M€ à fin 2011 à 312 M€ à fin 2012.

Consolidation des actifs en Afrique de l'Est

Maurel & Prom a exercé son droit de préemption sur les intérêts de Cove Energy dans la concession de Mnazi Bay en Tanzanie.

L'opération qui porte sur un montant de 18,9 MUS\$ a été finalisée à la suite de l'approbation de cette transaction par les Autorités tanzaniennes le 26 juillet 2012. Un complément de prix d'un montant maximum de 5,1 MUS\$ sera versé si la production de gaz dépasse certains seuils dans le futur.

Cet investissement a pris la forme du rachat de 60 % des titres de la société Cove Energy Mnazi Bay Ltd « CEMBL », les 40 % restant étant acquis par Wentworth autre partenaire sur ce permis.

À la suite de cette opération, les différents intérêts dans Mnazi Bay se répartissent comme suit :

	Production	Exploration
M&P (opérateur)	48,06 %	60,075 %
Wentworth	31,94 %	39,925 %
TPDC	20,00 %	-

Restructuration de la ligne de crédit

Le Groupe avait conclu le 29 mai 2009 une facilité bancaire de 255 MUS\$ (Emprunt de type « *Reserve Based Loan* » dit RBL) qui avait été portée à 330 MUS\$ en janvier 2011. Au 31 décembre 2012, le montant tiré s'élevait à 130 MUS\$.

Le 8 novembre 2012, le Groupe a annoncé la conclusion d'un emprunt syndiqué revolving de 350 MUS\$ (*Senior Secured Facility*) entre MP Gabon et un consortium de sept banques internationales (Natixis, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Standard Bank, Rand Merchant Bank, Standard Chartered Bank et Nedbank) et l'agence d'export du Canada (Export Development Canada).

Cet emprunt dont le plan d'amortissement s'étale jusqu'à fin 2017 bénéficie d'un différé d'amortissement de 19 mois, le premier remboursement intervenant en juin 2014. Il porte intérêt à un taux égal au taux LIBOR + une marge comprise entre 3,5 % et 4 % en fonction du montant tiré.

Le Groupe s'est engagé à respecter à chaque clôture semestrielle et annuelle les covenants suivants calculés à partir des comptes consolidés :

- le « *current ratio* » (Actifs courants / dettes courantes) doit être au moins égal à 1,10 ;
- le ratio « *total indebtedness to earnings (before interest, taxes, depreciation and excluding the impact of foreign exchange)* » sur les 12 derniers mois doit être inférieur à 3,00 ;
- le « *debt service cover ratio* » doit au moins être égal à 1,30.

Cette ligne de crédit a été tirée en intégralité le 25 janvier 2013 par M&P Gabon ce qui a permis à cette dernière de rembourser une part significative de la dette en compte courant envers les établissements Maurel & Prom. Les fonds reçus par la holding ont servi à concurrence de 130 MUS\$ à solder l'emprunt RBL et à hauteur de 15 M€ à rembourser l'emprunt auprès de la BGFI.

2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et notamment avec les dispositions du plan comptable homologué en avril 1999 par le règlement 99-03 du comité de la réglementation comptable.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur le mode linéaire.

2.2. Opérations pétrolières

Les méthodes de comptabilisation des coûts de cette activité sont les suivantes :

Permis miniers

Les coûts relatifs à l'acquisition et à l'attribution de permis miniers sont inscrits en actifs incorporels et, durant la phase d'exploration, amortis linéairement sur la durée estimée du permis, puis, dans la phase de développement, au rythme des amortissements des installations de production pétrolière.

En cas de retrait du permis ou d'échec des recherches, l'amortissement restant à courir est constaté en une seule fois.

Acquisitions de réserves

Les acquisitions de réserves pétrolières sont inscrites en actifs incorporels et amorties selon la méthode de l'unité de production sur la base des réserves prouvées et probables.

Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice, ré-estimées sur la base d'une expertise indépendante.

Dépenses d'exploration

Les études et travaux d'exploration, y compris les dépenses de géologie et de géophysique, sont inscrits à l'actif du bilan en immobilisations incorporelles.

Au moment de la découverte, ces coûts deviennent alors des coûts d'exploitation, dont une partie est transférée en actifs corporels, selon leur nature.

Les charges encourues postérieurement à cette date sont capitalisées et elles sont amorties à compter du début de l'exploitation.

Les dépenses de forage n'ayant pas abouti à une découverte commerciale sont comptabilisées en charges à hauteur des coûts engagés dès lors qu'il est décidé d'abandonner définitivement les travaux sur la zone concernée ou sur la zone de rattachement.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des *cash flow* futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploration.

L'amortissement des dépenses d'exploration est différé jusqu'à leur transfert en immobilisations corporelles.

Immobilisations de production pétrolière

L'actif immobilisé de production pétrolière comprend tous les coûts liés à l'exploration transférés en coûts d'exploitation à la suite de découvertes et ceux liés au développement des champs (forage d'exploitation, installations de surface, systèmes d'évacuation de l'huile...).

Les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice sont inscrites en immobilisations au cours.

Les immobilisations terminées sont amorties selon la méthode de l'unité de production. Le taux d'amortissement est égal au rapport de la production d'hydrocarbures du champ pendant l'exercice sur les réserves d'hydrocarbures au début du même exercice ré-estimées sur la base d'une expertise indépendante.

Pour les immobilisations qui concernent la totalité d'un champ (pipeline, unités de surface...), les réserves estimées sont les réserves prouvées et probables « 2P ».

Pour celles dédiées à des zones spécifiques d'un champ, le niveau estimé des réserves est celui des réserves prouvées développées de la zone.

Les réserves prises en compte sont les réserves déterminées à partir des analyses menées par des organismes indépendants dans la mesure où elles sont disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Des provisions pour dépréciation ou des amortissements exceptionnels sont comptabilisés lorsque les coûts accumulés sont supérieurs aux estimations des *cash flow* futurs actualisés ou lorsque des difficultés techniques sont rencontrées. Les dépréciations sont déterminées par permis d'exploitation.

Coûts de remise en état des sites

Des provisions pour remise en état des sites sont constituées en provisions pour risques et charges au rythme des amortissements des installations de production pétrolière dès lors que la Société a une obligation de démanteler et de remettre en état les sites. Elles sont estimées par pays et par champ.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations selon les méthodes linéaire (L) ou dégressive (D) suivantes :

- agencements et installations : L sur 5 à 10 ans ;
- matériel de bureau et informatique :
L ou D, sur 3 à 5 ans ;
- mobilier de bureau : L sur 10 ans.

2.4. Participations et titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des capitaux propres et des perspectives de rentabilité des sociétés concernées.

Lorsque les perspectives de rentabilité ne sont pas assurées, les créances sur les filiales et participations sont dépréciées à hauteur des capitaux propres de ces dernières. Lorsque les pertes dépassent les créances, une provision pour risques est constatée à due concurrence.

Les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché. Il s'agit notamment des actions propres de la Société ayant fait l'objet d'une affectation précise.

2.5. Stocks

Les stocks d'hydrocarbures sont valorisés au coût de production comprenant les frais de champs, le transport et l'amortissement des biens concourant à la production.

Les stocks sont valorisés selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Une provision est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur brute des stocks.

2.6. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée s'il existe un risque de non recouvrement.

2.7. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au plus bas de leur valeur d'acquisition ou de leur valeur de marché.

2.8. Charges à répartir

Les primes de remboursement des emprunts obligataires sont amorties sur la durée de l'emprunt.

2.9. Opérations en devises

Les charges et produits exprimés en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en Euros à la date de l'opération.

Les dettes, financements externes et créances en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en Euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan sur la ligne « Écarts de conversion ». Les pertes latentes non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Les disponibilités en devises sont converties au cours de clôture et les écarts de conversion sont inscrits au compte de résultat. Lorsque la trésorerie en devises est uniquement affectée à des investissements futurs (contrats spécifiques) et isolée comme telle, il est considéré que les encaissements et décaissements futurs constituent une sorte de couverture naturelle du profit ou de la perte de change.

2.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en couverture d'éventualités diverses, notamment les risques sur les filiales, les litiges et les risques de pertes de change.

Les obligations de la Société en matière de retraite et avantages assimilés se limitent au paiement des cotisations à des régimes généraux à caractère obligatoire et au règlement d'indemnités de départ en retraite définis par la convention collective applicable.

Ces indemnités correspondent à un régime de prestations définies et sont provisionnées de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- la méthode du corridor est appliquée. Ainsi seuls les écarts actuariels représentant plus de 10 % du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés et amortis sur la durée résiduelle moyenne de vie active des salariés du régime.

2.11. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société.

2.12. Conversion des comptes annuels des établissements

Depuis 2008, les établissements de Maurel & Prom au Gabon dont la monnaie de fonctionnement est le dollar américain ont acquis un degré d'autonomie important sur les plans opérationnel, financier, et comptable. Les comptes annuels sont par conséquent convertis dans la monnaie de présentation de la Société soit l'euro en appliquant les principes suivants :

- conversion au taux de clôture à l'exception des comptes de liaison financement qui restent au taux historique ;
- conversion des postes du résultat au taux moyen de la période.

Les autres établissements ne peuvent pas être considérés à ce jour comme des établissements autonomes. Leurs opérations comptables dont la devise de transaction est principalement le dollar, sont converties selon les mêmes règles que les opérations réalisées par l'établissement français.

2.13. Instruments financiers

Afin de couvrir le risque de change, la société Maurel & Prom utilise des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs constitués essentiellement d'options, de change à terme et de swaps de change. Ces opérations sont comptabilisées de la façon suivante :

- opérations dont le caractère de couverture ne peut être démontré :
 - initialement, elles sont enregistrées pour leur juste valeur ;
 - à la date de clôture la variation de juste valeur (gains et pertes) est constatée en résultat si l'instrument est conclu sur un marché organisé (ou assimilé comme tel du fait de sa grande liquidité). Dans les autres cas (marché de gré à gré peu liquide) seules les pertes sont constatées.
- opérations dont le caractère de couverture peut être démontré :
 - si la réalisation de l'opération couverte est certaine, l'instrument reste comptabilisé à sa valeur d'acquisition ;
 - si la réalisation de l'opération couverte n'est pas certaine, la juste valeur de l'instrument est recherchée ; en cas de perte latente une provision pour risque ou une dépréciation est constituée ; en cas de gain latent ce dernier n'est pas comptabilisé l'instrument reste comptabilisé à sa valeur d'acquisition.
- la juste valeur des instruments contractés par le Groupe est déterminée par des experts externes.

3. Compléments d'information sur le bilan et le compte de résultat

3.1. Immobilisations

L'évolution de l'actif immobilisé et des amortissements se présente ainsi :

En milliers d'euros	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
<i>Immobilisations incorporelles</i>	94 434	10 711	7 266	97 878
<i>À déduire : amortissements</i>	-6 931	-856	-	-7 787
<i>À déduire : dépréciations</i>	-54 040	-3 516	-7 338	-50 219
VALEUR NETTE	33 462	6 338	-71	39 871
<i>Immobilisations corporelles</i>	2 574	301	1 296	1 580
<i>À déduire : amortissements</i>	-1 653	-310	-905	-1 057
<i>À déduire : dépréciations</i>	-	-	-	-
VALEUR NETTE	921	-9	391	522
TOTAL VALEUR BRUTE	97 007	11 012	8 562	99 457
<i>À déduire : amortissements</i>	-8 584	-1 166	-905	-8 845
<i>À déduire : dépréciations</i>	-54 040	-3 516	-7 338	-50 219
TOTAL VALEUR NETTE	34 383	6 329	319	40 393

3.1.1. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	31/12/2012		31/12/2011	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
LOGICIELS	1 766	229	1 718	320
PERMIS MINIERS	8 203	3 436	8 203	4 154
<i>Gabon</i>	4 190	1 890	4 190	2 174
<i>Hongrie</i>	283	-	283	-
<i>Syrie</i>	2 761	1 128	2 761	1 404
<i>Mozambique</i>	968	419	968	576
ACQUISITION DE RÉSERVES	-	-	-	-
FRAIS D'EXPLORATION PÉTROLIÈRE	87 909	36 206	84 513	28 989
<i>Congo</i>	38 988	29 068	42 282	25 285
<i>France</i>	3 611	-	3 331	2 391
<i>Hongrie</i>	1 767	-	1 767	-
<i>Syrie</i>	26 237	-	25 391	-
<i>Mozambique</i>	17 301	7 137	11 551	1 123
<i>Autres pays</i>	1	1	190	190
IMMOBILISATIONS PÉTROLIÈRES	96 112	39 642	92 716	33 143
TOTAL	97 878	39 871	94 434	33 462

Les dépenses d'exploration engagées en 2012 au Congo sur le permis de la Noumbi relatives aux opérations préalables au forage du puits Kola 1 s'élèvent à 3,8 M€. Le total des investissements réalisés sur ce permis depuis l'origine s'élèvent à 39 M€ en valeur brute et 29,1 M€ en valeur nette.

Le permis de Marine 3, également au Congo, dont Maurel & Prom détenait 20 % a été rendu sur 2012. Ceci explique la diminution de 7,1 M€ en valeur brute de ces actifs qui étaient totalement dépréciés.

Les dépenses sur le permis de Mios en France ont été totalement dépréciées pour un montant de 2,7 M€.

Les actifs d'exploration sur le permis Draco en Syrie ont été totalement dépréciés au vu du contexte politique dans ce pays rendant impossible l'exécution normale des programmes de travaux et conduisant Maurel & Prom à invoquer la situation de force majeure qui libère la société de toute obligation de travaux.

Les investissements réalisés sur le champ Rovuma au Mozambique opéré par la société canadienne Anadarko s'élèvent à 5,8 M€ et concernent l'acquisition de sismique 2D.

3.1.2. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	2012	2011
VALEUR BRUTE	1 580	2 574
<i>Amortissements et dépréciation</i>	-1 057	-1 653
VALEUR NETTE	522	921

3.2. Immobilisations financières

Variation des immobilisations financières

En milliers d'euros	31/12/2011	Augmentations	Diminutions	31/12/2012
<i>Titres de participation</i>	194 814	871	-799	194 886
<i>À déduire : provisions</i>	-19 772	-800	15	-20 557
VALEUR NETTE	175 042	71	-784	174 329
<i>Autres immobilisations financières</i>	5 373	1 835	-1 853	5 355
<i>À déduire : provisions</i>	-	-	-	-
VALEUR NETTE	5 373	1 835	-1 853	5 355
TOTAL VALEUR BRUTE	200 187	2 706	-2 652	200 241
<i>À déduire : provisions</i>	-19 772	-800	15	-20 557
VALEUR NETTE	180 415	1 906	-2 637	179 684

Le poste « autres immobilisations financières » correspond à hauteur de 4,9 M€ (6,5 M\$) à un dépôt contractuel égal à 5% du montant tiré de l'emprunt RBL.

Titres de participation

En milliers d'euros	2011	Variation	2012
VALEURS BRUTES			
<i>Titres Maurel & Prom Assistance Technique</i>	15 805	-	15 805
<i>Titres Panther</i>	9 256	800	10 056
<i>Titres Pebercan</i>	935	-	935
<i>Titres Tuscany International Drilling</i>	66 351	-	66 351
<i>Titres Maurel & Prom Colombia</i>	100 951	-	100 951
<i>Autres</i>	1 515	-729	786
TOTAL	194 814	71	194 885
DÉPRÉCIATIONS			
<i>Titres Maurel & Prom Assistance Technique</i>	-15 805	-	-15 805
<i>Titres Panther</i>	-2 853	-800	-3 653
<i>Titres Pebercan</i>	-935	-	-935
<i>Autres</i>	-179	15	-163
TOTAL	-19 772	-785	-20 557
VALEURS NETTES	175 042	-714	174 328

Titres Panther Eureka Srl

Maurel & Prom a souscrit à une augmentation de capital de Panther d'un montant de 800 K€ qui a été libérée par compensation de créance. Ces titres restent dépréciés en totalité.

Titres New Gold Mali et Ison (regroupés au sein de la rubrique « autres »)

Dans le cadre d'un rapprochement avec des partenaires désireux de regrouper leurs intérêts dans des permis d'exploration aurifère au Mali au sein d'une structure commune, Maurel & Prom a fait apport de sa participation de 26 % dans la société New Gold Mali à la société Ison. À l'issue de cette restructuration Maurel & Prom détient 18,64 % d'Ison laquelle est présente dans quatre permis.

Titres Tuscany

La valeur comptable des titres Tuscany est supérieure à leur valeur boursière à la clôture (0,23 CAD/action, soit 19 M€ pour les titres détenus).

L'analyse de Maurel et Prom est que la sous valorisation actuelle du titre Tuscany est liée à sa croissance rapide (acquisitions de Caroil et de Drillfor en 2011) et à son endettement actuel. Maurel & Prom confirme sa participation durable dans cette société y compris dans une hypothèse de restructuration de la dette et de l'actionariat.

La sous valorisation boursière de Tuscany a conduit le Groupe à déterminer la valeur d'utilité de cette participation en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs qu'elle devrait générer

À cette fin, Maurel et Prom a réalisé un plan d'affaires de Tuscany sur 5 ans à partir :

- des informations publiées par la Société ;

- de sa propre connaissance de ce secteur *via* son ex filiale de forage Caroil qu'elle a cédée en 2011 à Tuscany mais avec laquelle elle continue de travailler régulièrement notamment au Gabon et en Tanzanie ;
- et enfin des perspectives de développement de Tuscany qui détient des parts de marché significatives dans des pays (Brésil, Colombie, Equateur) où l'activité pétrolière devrait être soutenue dans les années à venir.

Les hypothèses de ce plan d'affaires intègrent les résultats 2012 de Tuscany et les pertes de valeur enregistrées par la société sur quatre appareils. Elles reposent notamment sur un taux d'occupation des appareils de l'ordre de 80 % dans le futur et un taux de facturation moyen journalier de 33 KUS\$ conformes aux réalisations 2012 et aux prix de marché actuels.

Le plan d'affaires a été construit sur la base de la seule croissance organique, les hypothèses retenues pour la détermination de la valeur terminale correspondent à une croissance et une rentabilité normative de respectivement 1 % et 12 % par an. Le taux d'actualisation de 10 % utilisé tient compte de la nature des marchés sur lesquels la société opère et de leur localisation géographique.

La valeur d'utilité résultant de cette évaluation demeure supérieure à la valeur comptable des titres Tuscany. De ce fait, aucune perte de valeur n'est enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2012.

3.3. Autres créances

En milliers d'euros		
	31/12/2012	31/12/2011
<i>Avances aux filiales du Groupe</i>	481 264	569 380
<i>Créances sur associés pétroliers</i>	10 321	19 681
<i>Créances sur la cession des titres Stcpa Bois et Transagra</i>	2 573	2 573
<i>Acomptes fournisseurs et notes de débit aux filiales</i>	13 064	20 799
<i>Créances diverses</i>	115 876	38 713
TOTAL BRUT	623 098	651 147
DÉPRÉCIATION	134 391	155 055
TOTAL NET	488 707	496 092

À fin 2012, les autres créances s'élèvent à 489 M€ se détaillant comme suit :

En millions d'euros	2012			2011		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
<i>Avances Gabon</i>	312	-	312	404	-	404
<i>Avances Tanzanie</i>	126	-35	91	85	-30	55
<i>Créance Integra</i>	38	-38	-	38	-25	13
<i>Autres</i>	147	-61	86	124	-100	24
TOTAL AUTRES CRÉANCES	623	-134	489	651	-155	496

Avances Gabon

La diminution de l'encours des créances sur le Gabon s'explique par les remboursements effectués sur la période par MP Gabon grâce à la trésorerie générée par l'activité. Ce point est évoqué *supra* dans la note « généralités ».

Avances Tanzanie

L'augmentation des créances en compte courant sur les filiales tanzaniennes (MP BRM, MPEP Tanzanie, M&P Mnazi Bay holdings) s'explique essentiellement par les avances accordées à M&P Mnazi Bay holdings pour qu'elle puisse prendre une participation de 60 % dans la société CEMBL dans le cadre de la reprise des intérêts de Cove dans le permis Mnazi Bay. Ce point est évoqué *supra* dans la note « généralités ».

Les créances sur MP BRM s'élèvent à 77 M€ et sont dépréciées à hauteur de 35 M€ à fin 2012 sur la base de la situation nette de la filiale.

Créance Integra

La créance d'un montant de 37,5 M€ que détient Maurel & Prom sur la société argentine Integra suite à la cession de la société MP Venezuela S.A.S. le 21 mars 2011 qui était dépréciée à hauteur de 25 M€ à fin 2011 a fait l'objet d'une dotation complémentaire de 12,5 M€ sur l'exercice.

Autres

Les autres créances qui s'élèvent à 106 M€ en valeur nette correspondent à hauteur de 77,5 M€ à l'acompte sur dividendes à recevoir de MP West Africa. Ce point est évoqué *supra* dans la note « généralités ».

3.4. État des échéances des créances

Créances nettes En milliers d'euros	Montant total	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de cinq ans
	CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Dépôts et cautionnements	5 355	5 299	56	-
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT				
Créances clients et comptes rattachés	42 548	42 548	-	-
Autres créances	488 706	488 706	-	-
TOTAL	536 609	536 553	56	-

3.5. Actions propres, disponibilités et instruments de trésorerie

	M€	Dont en MUS\$
Actions propres	71,3	
SICAV et FCP	-	-
Titres de placements	71,3	
Dépôts à court terme rémunérés	-	-
Comptes courants bancaires et autres	48,9	57
Disponibilités	48,9	57
SICAV et disponibilités	120,2	57

Au 31 décembre 2012, Maurel & Prom détient 5 716 245 actions propres pour une valeur brute de 72,7 M€.

La comparaison du coût historique d'acquisition des actions propres et de leur cours moyen sur décembre

(12,48 €) a conduit la Société à doter un complément de provision de 1,4 M€ afin de ramener leur valeur nette comptable à 71,3 M€.

3.6. Charges à répartir

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
CHARGES À RÉPARTIR AU 1^{er} JANVIER	11 340	16 010
<i>Augmentation de l'exercice</i>	-	19
AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	-4 680	-4 690
TOTAL	6 660	11 340

Les charges à répartir correspondent aux différents frais sur emprunts obligataires et bancaires amortis sur la durée de remboursement du principal.

3.7. Capitaux propres

En milliers d'euros	2011	Affectation du résultat	Résultat de l'exercice	Réduction de capital	Écart de conversion	Augmentation de capital	2012
<i>Capital</i>	93 550	-	-	-183	-	198	93 565
<i>Primes</i>	182 883	-	-	-3 130	-	211	179 964
<i>Réserve légale</i>	9 336	-	-	-	-	-	9 336
<i>Autres réserves</i>	88 027	-88 027	-	-	-	-	-
<i>Report à nouveau</i>	1 690	12 270	-	-	1 769	-183	15 546
<i>Résultat</i>	-29 551	29 551	46 661	-	-	-	46 661
TOTAL	345 935	-46 206	46 661	-3 313	1 769	226	345 072

Au 31 décembre 2012, le capital social se composait de 121 512 434 actions d'une valeur nominale de 0,77 € soit un capital total de 93 564 574,18 €.

Instrumentes donnant accès au capital

Actions réservées aux salariés et actions gratuites

L'assemblée générale mixte du 14 juin 2012 a délégué compétence au conseil d'administration, pour une période de 38 mois, pour décider, en une ou plusieurs fois, l'attribution gratuite, dans la limite de 1 % du capital social au 14 juin 2012, au profit des salariés ou de certains d'entre eux et/ou des mandataires sociaux ou de certains d'eux de la Société et/ou des sociétés et groupements d'intérêts économique qui lui sont liés. Cette délégation du 14 juin 2012 a mis fin, avec effet immédiat, pour la fraction non utilisée, à la délégation donnée le 29 juin 2011.

Pour l'ensemble des plans émis par la Société depuis 2006, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de deux ans et la durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires est fixée à deux ans à compter de l'attribution définitive des dites actions.

Les attributions d'actions gratuites effectuées au cours des exercices précédents se présentent comme suit :

Date de décision d'attribution	Nombre d'actions
03/10/2006	70 000
14/12/2006	66 800
21/12/2007	116 524
25/04/2008	46 750
15/10/2008	93 892
16/12/2008	102 750
19/06/2009	57 500
15/12/2009	120 500
21/12/2010	202 256
01/06/2011	29 750
20/07/2011	41 650
19/12/2011	90 238
21/12/2012	72 451

Programme de rachat d'actions

Suite à l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 14 juin 2012 le conseil d'administration est autorisé à acheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du montant du capital social, dans les conditions suivantes : prix unitaire maximum d'achat de 18 €.

Dans le cadre de ce programme de rachat, aucune action n'a été achetée en 2012 et 4 402 ont été remises suite à des conversions d'OCEANE.

Les achats concernant le contrat de liquidité représentent au cours de la même période 2 200 754 actions, les ventes 2 215 211 actions.

Au 31 décembre 2012, la Société détenait en propre 5 716 245 actions (soit 4,70 % du capital pour une valeur brute de 72 M€ à la fin 2012) dont 31 217 actions au titre du contrat de liquidité.

Au 31 décembre 2012, conformément au tableau de mouvements sur capital ci-dessous, le nombre d'actions de la Société est de 121 512 434 et le capital social s'élève à 93 564 574,18 €.

Synthèse des mouvements sur capital

En euros	Nombres d'actions	Actions propres
Au 31/12/2008	120 569 807	6 436 408
<i>Émission pour paiement du dividende</i>	682 464	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	-406 669
Au 31/12/2009	121 252 271	6 029 739
<i>Émission pour exercice de BSAR</i>	52 730	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	333 314
Au 31/12/2010	121 305 001	6 363 053
<i>Émission pour exercice de BSAR</i>	188 533	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	-389 973
Au 31/12/2011	121 493 534	5 973 080
<i>Émission pour exercice de BSAR</i>	18 900	-
<i>Rachat actions propres</i>	-	-256 835
Soit au 31/12/2012	121 512 434	5 716 245

Distribution

L'assemblée générale du 14 juin 2012 a décidé la distribution d'un dividende de 0,40 € par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le dividende a été mis en paiement le 22 juin 2012 pour un montant de 46 205 552,40 €.

3.8. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges ont évolué comme suit :

En milliers d'euros	2011	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Autres variations *	2012
<i>Risque de change</i>	24 173	3 381	-	-24 173	-	3 381
<i>Litiges</i>	2 209	-	-	-2 119	109	200
<i>Autres</i>	2 515	520	-	-	-	3 036
TOTAL DES PROVISIONS	28 898	3 901	-	-26 291	109	6 617
<i>Résultat d'exploitation</i>	-	520	-	-	-	-
<i>Résultat financier</i>	-	3 381	-	-24 173	-	-
<i>Résultat exceptionnel</i>	-	-	-	-2 119	-	-

* Écarts de conversion générés suite à la réévaluation des risques comptabilisés en devises.

- La réévaluation au taux de clôture des dettes et créances en devises a conduit à doter une provision pour perte de change de 3,4 M€ ;
- les provisions pour litiges concernent un risque prud'homal ;
- la provision pour indemnités de fin de carrière a fait l'objet d'une dotation de 170 K€ pour atteindre 879 K€ à fin 2012. La charge de l'année 2012 s'élève à 189 K€ et le coût des services passés à 165 K€.

En milliers d'euros

Dettes actuarielles au 31/12/2011	709
<i>Coût des services 2012</i>	165
<i>Coût financier 2012</i>	24
Charge de l'année 2012	189
<i>Transfert intra-groupe (MP Nigeria)</i>	-19
DETTE ACTUARIELLE AU 31/12/2012	879

3.9. Emprunts obligataires convertibles

En millions d'euros	2012			2011		
	Capital	Intérêts	Total	Capital	Intérêts	Total
<i>OCEANE 2014</i>	297,4	8,9	306,3	297,4	8,9	306,3
<i>OCEANE 2015</i>	68,7	2,1	70,8	68,7	2,1	70,8
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	366,1	11,0	377,1	366,1	11,0	377,1

OCEANE 2014

Le 7 juillet 2009, la Société a émis 19 074 519 OCEANE pour un montant total de 297 562 K€. Les obligations portent intérêt à 7,125 % l'an et seront amorties en totalité par remboursement au pair le 31 juillet 2014. La conversion ou l'échange peut être exercé à tout moment à raison de 1,22 action pour une obligation. Toutes les obligations ont été souscrites.

Au 31 décembre 2012, 2 340 obligations ont été converties, réduisant l'emprunt obligataire à 297 356 K€. La livraison s'est faite par prélèvement sur les actions propres ; le nombre d'obligations restant au 31 décembre 2012 est de 19 061 265. Le montant des intérêts courus au 31 décembre 2012 s'élève à 8 881 K€.

OCEANE 2015

Le 28 juillet 2010, la Société a émis 5 511 812 OCEANE pour un montant total de 70 M€. Les obligations portent intérêt à 7,125 % l'an et seront amorties en totalité par remboursement au pair le 31 juillet 2015. La conversion ou l'échange peut être exercé à tout moment à raison de 1,19 action pour une obligation. Toutes les obligations ont été souscrites.

Au 31 décembre 2012, 1 300 obligations ont été converties, réduisant l'emprunt obligataire à 68 714 K€. La livraison s'est faite par prélèvement sur les actions propres ; le nombre d'obligations restant au 31 décembre 2012 est de 5 410 512. Le montant des intérêts courus au 31 décembre 2012 s'élève à 2 052 K€.

3.10. Emprunts auprès des établissements de crédit

En milliers d'euros	2012	2011
<i>BGFI</i>	15 000	11 000
<i>BNP (RBL)</i>	98 530	61 902
<i>Intérêts courus</i>	10	19
<i>Banques créditrices</i>	48	25
TOTAL	113 588	72 946

La Société a conclu le 29 mai 2009 avec un consortium de quatre banques associant BNP Paribas, Calyon, Natixis et Standard Bank une facilité bancaire de 255 MUS\$ garantie par le nantissement des réserves pétrolières au Gabon (Emprunt de type « Reserve Based Loan » dit RBL).

Le montant de cette facilité a été porté à 330 MUS\$ au cours du premier trimestre 2011.

Au 31 décembre 2012 le montant tiré s'élevait à 130 MUS\$ pour une capacité de tirage de 198 MUS\$ à cette date.

En application du contrat, une somme correspondant à 5 % du montant tiré n'est pas disponible et doit rester en permanence sur le compte courant. Cette somme qui s'élève à 6,5 MUS\$ (4,9 M€) au 31 décembre 2012 est inscrite à l'actif en autres immobilisations financières.

Le RBL est assorti d'un tableau d'amortissement sur quatre ans conditionné au respect de covenants calculés à partir des données consolidés :

- ratio financier endettement consolidé/fonds propres (hors effet de change et instruments dérivés de couverture) < 1 ;
- current ratio >1,1, ce ratio désignant le ratio financier actif courant/passif courant (hors instruments dérivés).

Ces covenants sont respectés sur l'ensemble de l'exercice 2012.

La Société s'est aussi engagée à :

- actualiser périodiquement le plan de trésorerie et le soumettre à approbation ;
- ne pas consentir de sûretés ou de garanties sur certains actifs d'un membre du Groupe ;
- ne pas procéder à une cession de certains actifs pétroliers du Groupe sur la base desquels le RBL 2009 a été établi, notamment de certains champs pétroliers situés au Gabon ;
- ne pas souscrire d'endettement financier supplémentaire, sauf au titre des emprunts en cours, d'une nouvelle émission d'OCEANE, d'emprunts subordonnés et à maturité plus tardive que celle du Reserve Based Loan 2009 «RBL», de certains prêts intra-groupe, et d'autres endettements ; et
- ne pas consentir de prêts à des tiers, en dehors des opérations commerciales courantes liées à son activité.

La Société a par ailleurs souscrit une ligne de crédit auprès de la BGFI en avril 2011 pour un montant de 15 M€, entièrement tirée au 31 décembre 2012. Cette ligne était initialement à échéance 12 mois, mais a été prolongée de 12 mois.

3.11. Emprunts et dettes financières divers

En milliers d'euros	2012	2011
<i>Intérêts courus</i>	-	-
<i>Autres</i>	16	17
TOTAL	16	17

3.12. Autres dettes

Les autres dettes correspondent essentiellement au solde des comptes courants avec les filiales.

3.13. État des échéances des dettes

En milliers d'euros	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an	À plus de cinq ans
<i>Emprunts obligataires</i>	377 002	10 933	366 069	-
<i>Emprunts auprès des établissements de crédit</i>	113 588	113 588	-	-
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	16	16	-	-
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 001	3 001	-	-
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	3 514	3 179	-	-
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>	23	23	-	-
<i>Autres dettes</i>	21 349	21 349	-	-
TOTAL	518 493	152 424	366 069	-

3.14. Écarts de conversion

Les écarts de conversion, tant actif que passif, correspondent à la revalorisation au cours de clôture des dettes et créances en devises (essentiellement sur les comptes courants et les prêts avec les filiales).

La perte de change latente de 3,4 M€ (2011 : 24,2 M€) est intégralement provisionnée.

3.15. Instruments dérivés et autres instruments financiers

Le Groupe a recours, dans le cadre de ses activités courantes, à des instruments financiers pour diminuer son exposition au risque de fluctuation des cours du pétrole et des cours de change des devises. La gestion de ces risques est centralisée et les dérivés sont portés par la holding.

Les dérivés utilisés afin de réduire l'exposition au risque de variation du cours des hydrocarbures sont globalement de 2 types :

- des swaps vendeurs de brut fixant pour un volume et une période donnée le prix de vente du baril ;
- des produits plus sophistiqués combinant ventes de swaps et options de façon à fixer le prix de vente du baril tout en permettant de bénéficier dans une certaine mesure d'une évolution favorable du marché.

Bien que s'inscrivant dans une logique de couverture économique des flux de trésorerie futurs du Groupe, ces produits dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture dans les comptes sociaux de Maurel & Prom à défaut d'une convention entre la maison mère et ses filiales de production. En conséquence, les liquidations mensuelles et la réévaluation du portefeuille en valeur de marché à la clôture (passif de 5,7 M€) ont été enregistrées en contrepartie du résultat financier (impact global sur le résultat : -0,8 M€).

Les couvertures en place sur 2012 portent sur 5 500 barils par jour, dont 1 500 subsistent postérieurement à la clôture à échéance fin 2013.

S'agissant de la couverture du risque de change, le Groupe détient des liquidités en dollars américains en vue de financer les dépenses d'investissement provisionnelles dans cette devise.

Par ailleurs, quelques opérations de change à terme et d'options de change visant à réduire l'exposition au risque de change dans le cadre de la gestion quotidienne de la trésorerie ont été initiées durant l'exercice. Aucune opération de ce type n'était en cours à la clôture.

3.16. Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	2012	2011
<i>Prestations de services</i>	12 875	13 180
TOTAL	12 875	13 180

Le chiffre d'affaires correspond exclusivement à des prestations de services et d'études fournies aux filiales de la Société pour 12,9 M€.

3.17. Reprises de provisions d'exploitation et transferts de charges

En milliers d'euros	2012	2011
<i>Transfert de charge France</i>	-2	2 758
<i>Capitalisation des investissements en Tanzanie</i>	-	893
<i>Capitalisation des investissements au Congo</i>	1 252	1 446
<i>Reprises sur amortissements et provisions</i>	28 727	52 442
<i>Autres</i>	21	21
TOTAL	29 998	57 560

Les pertes enregistrées du fait de la restitution du permis Marine 3 au Congo (14,1 M€), de la liquidation de l'établissement Mandawa en Tanzanie (3 M€) et des abandons de créances consentis aux anciens partenaires dans Panther (11,3 M€) ont conduit à reprendre les provisions qui avaient été dotées les années précédentes sur les actifs correspondants.

En 2011, la restitution des permis Sebikotane au Sénégal, de Kouilou au Congo et de Mandawa en Tanzanie avaient de la même manière conduit à des reprises de provisions significatives.

3.18. Autres produits

Les autres produits correspondent principalement à des facturations de loyers et à des mises à disposition de personnel à d'autres sociétés du Groupe.

3.19. Achats consommés et charges externes

La baisse de poste (-6,4 M€) s'explique essentiellement par la diminution des honoraires dont le montant était particulièrement significatif en 2011 du fait des cessions d'actifs réalisées (Colombie, Vénézuéla, Nigéria).

3.20. Dotations aux amortissements et provisions

En milliers d'euros	2012	2011
<i>Amortissements des immobilisations</i>	1 160	1 201
<i>Dépréciation des immobilisations</i>	3 688	10 576
<i>Charges à répartir</i>	4 680	4 690
<i>Créances</i>	13 591	38 216
<i>Provisions pour risques et charges</i>	520	57
TOTAL	23 639	54 740

Les dépréciations d'immobilisations enregistrées cette année concernent principalement les permis Mios et Lavignolle en France (2,7 M€).

Les charges à répartir sont relatives aux coûts de mise en place des emprunts OCEANE et RBL.

Les dotations pour dépréciation des créances concernent essentiellement la créance sur la société Intégra pour 12,5 M€.

3.21. Résultat financier

Le résultat financier 2012 est présenté dans le tableau ci après :

En milliers d'euros			
	2012	2011	
Intérêts comptes courants filiales	12 192	17 981	(1)
Intérêts sur OCEANE	-26 056	- 26 184	(2)
Intérêts sur autres emprunts	-3 754	- 6 145	(3)
Produits (charges) de trésorerie nets	492	697	
Gains et (pertes) nets sur instruments financiers	-812	- 24 326	(4)
Charges et produits financiers	-17 938	- 37 977	
Dividendes	77 500	-	(5)
Autres produits et charges	-1 407	- 21 154	
Différences de change (y compris provision pour perte de change)	10 723	- 2 693	
TOTAL	68 878	- 61 825	

(1) Les intérêts facturés au Gabon (7,3 M€) et à la Tanzanie (3,7 M€) en rémunération des sommes avancées en comptes courants expliquent l'essentiel du poste.

(2) Les charges d'intérêts sur les emprunts OCEANE 2014 et 2015 s'élèvent respectivement à 21,2 M€ et 4,9 M€.

(3) Il s'agit à concurrence de 3,3 M€ des charges d'intérêts sur l'emprunt RBL.

(4) Les pertes sur instruments dérivés s'élèvent à 0,8 M€ s'analysant de la façon suivante :

Réévaluation des dérivés sur brut en portefeuille	27,2
Résultat des liquidations de l'exercice	- 28,0
Perte sur instruments dérivés sur hydrocarbures	- 0,8 ^(4.1)

(4.1) Les instruments dérivés sur hydrocarbures (ventes de swaps de brut de qualité Brent) ont pour objet de limiter l'exposition du Groupe aux variations du chiffre d'affaires imputables à la fluctuation des cours. Ces instruments dérivés ne peuvent être traités dans les comptes sociaux de la holding comme des instruments de couverture de flux de trésorerie à défaut d'une convention établie avec la filiale portant l'activité. En conséquence, les liquidations mensuelles de ces swaps et la réévaluation du portefeuille en valeur de marché à la clôture sont enregistrés en résultat financier.

(5) Ce poste correspond à l'acompte sur dividendes de 77,5 M€ à recevoir de MP West Africa (voir supra note « généralités. »).

3.22. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est essentiellement lié à la reconnaissance en résultat des dépenses d'exploration engagées sur le permis Marine 3 au titre de son pourcentage d'intérêts dans le permis de 20 % suite à sa restitution en 2012. Une reprise de provision d'égal montant est enregistrée en résultat d'exploitation.

3.23. Impôt sur les sociétés

Le produit d'intégration fiscale correspond à l'économie d'impôt liée à l'imputation sur le résultat d'ensemble des charges d'impôt sur les sociétés 2012 des sociétés MPAT et West Africa.

Maurel & Prom est la société mère du Groupe d'intégration fiscale composé des sociétés Maurel & Prom, M&P Volney 2, M&P Peru Holdings, M&P Volney 5, M&P Volney 6, M&P West Africa, MPEP Mozambique, MPEP BRM, MPEP France, M&P Iraq, MPEP Namibie, MPEP Mnazi Bay, MPEP 7, MPEP 8 et M&P Assistance Technique.

Les reports déficitaires du Groupe d'intégration s'élèvent au 31 décembre 2012 à 578 M€ contre 535 M€ en 2011. Le résultat fiscal 2012 ressort en perte de 62 M€.

3.24. Exposition au risque de change et au risque sur les cours du pétrole brut

Risque de marché

Les résultats de la Société sont sensibles à différents risques de marché. Les plus significatifs sont le cours des hydrocarbures exprimé en US\$, et le taux de change €/US\$. Néanmoins, il faut noter que la devise opérationnelle du groupe est le dollar puisque les ventes, une majeure partie des dépenses opérationnelles et une part significative des investissements sont libellés dans cette devise.

Risque relatif au marché des hydrocarbures

La Société a pour politique de protéger une partie de sa production future contre une baisse éventuelle des cours du pétrole profitant ainsi de la hausse éventuelle de ces derniers sur la partie non couverte de la production, cette politique de couverture s'inscrivant par ailleurs dans le cadre de la gestion des lignes de crédits bancaires (Reserves Based Loan « RBL ») mises à la disposition du Groupe.

Sur la partie non couverte de la production, la Société est donc exposée aux fluctuations des cours du pétrole. Le Groupe utilise à titre d'instrument de couverture des produits dérivés du pétrole (Swaps, futures, floors), en utilisant les cotations du WTI, sur le marché du NYMEX, et les cotations du BRENT.

Les couvertures existantes sont décrites dans les notes sur les instruments dérivés et le résultat financier de la présente annexe.

Risques de change

Bien que le dollar soit la devise opérationnelle de la Société (par l'intermédiaire de ses filiales) la variation du cours €/US\$ impacte le résultat de la Société lors de la réévaluation des liquidités détenues dans cette devise lors de l'arrêté des comptes.

Afin de minorer ce risque la Société a recours à des stratégies de couvertures au moyen d'instruments dérivés (opérations de change à terme et options de change).

Les dépenses d'investissement prévisionnelles en dollar sont couvertes par le maintien de liquidités dans cette devise spécialement dédiées à ces débours.

La Société met ponctuellement en place des instruments de couverture de change, principalement des opérations d'achat et de vente d'options de change et des forwards US\$/€, visant à diminuer l'exposition à la baisse du dollar américain.

Risques de taux et de liquidité

L'endettement de la Société est constitué de deux émissions obligataires à taux fixe. Un emprunt OCEANE à échéance 2014 de 297 M€ rémunéré au taux de 7,125 % et un emprunt OCEANE à échéance juillet 2015 d'un montant de 68,7 M€ rémunéré au taux de 7,125 %.

Les liquidités, qui à la date d'arrêté s'élèvent à 48,9 M€, sont toutes placées en comptes courants à vue. Le risque encouru en cas de variation de taux d'intérêts est une perte d'opportunité en cas de baisse et un gain d'opportunité en cas de hausse.

Risques action

Des plans de rachat d'actions propres successifs ont été mis en place depuis le 12 janvier 2005. Au 31 décembre 2012, la Société détenait 5 716 245 actions propres pour une valeur comptable de 72,8 M€ brute à comparer à une valeur de marché de 71,4 M€. Une provision de 1,4 M€ a en conséquence été constituée.

La Société ne se considère pas en risque actions et n'a recours de ce fait à aucun instrument spécifique de couverture.

Risque de contrepartie

La Société n'a pas de créances significatives autres que celles sur ses filiales opérationnelles et sur des partenaires pétroliers engagés dans les mêmes opérations qu'elle-même et portés dans la phase d'exploration

et/ou de développement des infrastructures de production. Il ne s'agit donc pas de risques de contrepartie en tant que tels mais plutôt de risques inhérents à l'exploration production.

3.25. Engagements hors bilan

En milliers d'euros	2012	2011
Garantie données sur emprunts	150 068	255 043
Autres engagements donnés	26 048	9 893
TOTAL	176 116	264 936

À la connaissance de Maurel & Prom, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles de mettre en cause la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Engagements donnés**Garanties données sur emprunts**

Le Groupe a conclu le 29 mai 2009 avec un consortium de quatre banques associant BNP Paribas, Calyon, Natixis et Standard Bank une facilité bancaire de 255 MUS\$, garantie par le nantissement des réserves pétrolières au Gabon (Emprunt de type « Reserve Based Loan », dit RBL). Cette facilité dont le montant a été porté à 300 MUS\$ en 2010 a été tirée en totalité.

Le montant de ce RBL a été augmenté en janvier 2011 à 330 MUS\$.

Au 31 décembre 2012, le RBL fait l'objet d'un tirage à hauteur de 130 MUS\$, équivalent 98,5 M€. Une fraction de 5 % du montant tiré doit être conservé par Maurel & Prom, correspondant ainsi, au 31 décembre 2012 à 6,5 MUS\$ (4,9 M€).

En outre, Maurel & Prom s'est engagé pour la durée du prêt à respecter certains covenants techniques et financiers (voir Note 3.10.).

Autres engagements**Engagements de travaux**

Dans le cadre des opérations courantes des établissements Maurel & Prom et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, la Société prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

Les engagements de travaux pétroliers sont évalués sur la base des budgets approuvés avec les partenaires. Ils font l'objet de multiples révisions en cours d'exercice en fonction notamment des résultats des travaux pétroliers réalisés.

En 2012, les engagements de travaux concernent le permis de la Noubi au Congo au 8,2 M€ et Rovuma au Mozambique pour 17,9 M€.

Instruments financiers

Voir Note 3.15.

Autres engagements

Tuscany

Dans le cadre de la cession de Caroil à Tuscany International Drilling, Maurel & Prom a concédé une garantie de passif d'usage en la matière. Cette garantie a expiré le 22 juin 2012.

Rockover

Le contrat d'achat de la société Rockover en février 2005 prévoyait une clause de retour des anciens actionnaires à hauteur de 10 % en cas de découverte sur l'un des permis cédés (Ofoubou/Ankani, Omoueyi, Nyanga Mayombe, Kari) et de 50 % sur le permis de Banio.

À l'initiative de Maurel & Prom, un accord de rachat de cette clause a été signé le 13 juillet 2007. Cet accord prévoit le paiement par Maurel & Prom aux anciens actionnaires de 55 MUS\$ (payés à ce jour) assorti d'une redevance de 2 % lorsque la production cumulée dépassera 39 millions de barils sur l'ensemble des champs cédés à Maurel & Prom en 2005 (hors Banio), ainsi que d'une redevance de 10 % sur la production issue du champ de Banio lorsque la production cumulée de ce champ dépassera 3,9 millions de barils.

Par ailleurs les engagements suivants ont été maintenus :

Maurel & Prom devra payer aux vendeurs une redevance totale d'un montant de 1,30 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences dépasse 80 Mb ;

Maurel & Prom verse à un des deux vendeurs une redevance équivalent à 2 % de la production totale disponible jusqu'à un seuil de 30 Mb et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration MT 2000-Nyanga Mayombe.

Transworld

Suite au rachat des droits résiduels de Transworld sur le permis d'Etekamba le 18 mars 2008, un « *net profit interest agreement* » a été signé, selon lequel Maurel & Prom devra reverser 10 % du *profit oil* et 8 % du profit gaz à la société Transworld Exploration Ltd.

Ecopetrol

Dans le cadre de la cession de Hocol Colombie à Ecopetrol, Maurel & Prom a concédé à cette dernière une garantie de passifs d'usage en la matière.

3.26. Litiges

Messier Partners

Suite au pourvoi en cassation de Maurel & Prom en novembre 2011 ce litige est toujours en cours au 31 décembre 2012.

Agri-cher/Transagra

En 1996, Maurel & Prom a été assignée en responsabilité contractuelle dans le cadre du redressement judiciaire de la société Transagra et de la déconfiture de la coopérative Agri-cher. La Société estimant cette action non fondée n'avait pas constitué de provision à ce titre. Toutes les parties au litige ayant manifesté par écrit leur intention de ne pas poursuivre la procédure, le Tribunal de Grande Instance de Bourges avait ordonné le retrait du rôle de cette procédure en 2009. Le mandataire *ad hoc* désigné dans le cadre de cette affaire a sollicité le rétablissement au rôle de la procédure en 2011. Le dossier a été plaidé le 7 février 2013 devant le Tribunal de Grande Instance de Bourges. Le jugement rendu le 21 mars 2013 a débouté le demandeur de l'ensemble de ses demandes.

Litige Alphin Capital

Par jugement en date du 8 décembre 2011, le Tribunal de Commerce de Paris a débouté la société Alphin Capital, société spécialisée dans la mise sur le marché d'actifs pétroliers africains, de ses demandes. La société Alphin, n'ayant pas interjeté appel de ce jugement, ce dernier est devenu définitif au cours du premier semestre 2012.

3.27. Environnement

Du fait de ses activités, aujourd'hui principalement pétrolières et gazières, le groupe Maurel & Prom veille à respecter les contraintes réglementaires des pays où il est présent et en particulier à effectuer des études d'impact systématiques avant d'engager des travaux spécifiques.

Dans le cadre de ses travaux d'exploration, de production et de développement, le groupe Maurel & Prom peut être amené à causer des dommages environnementaux. Ceux-ci sont couverts par des contrats d'assurance *ad hoc*.

En raison de la nature de son activité, le Groupe supportera les frais pour la remise en état des sites d'exploitation comme des dispositifs d'évacuation. Une provision de ces coûts de remise en état des sites est, le cas échéant, constatée dans les comptes.

3.28. Effectifs

Le personnel salarié de la Société s'élevait à 31 personnes au 31 décembre 2012 contre 37 au 31 décembre 2011.

Rémunérations allouées à la direction, et aux membres du conseil d'administration

En milliers d'euros	2012	2011
Rémunération allouée à la direction*	1 551	1 464
Conseil d'administration (jetons de présence et rémunération des comités)	450	450
TOTAL	2 001	1 914

* La direction comprend le directeur général et les directeurs de départements soit 5 membres en 2011 et 5 membres en 2011.

3.29. Éléments concernant les entreprises liées

En milliers d'euros	2012	2011
ACTIF		
<i>Participations</i>	194 814	194 814
<i>Créances clients</i>	43 546	33 553
<i>Autres créances</i>	542 513	588 242
PASSIF		
<i>Dettes fournisseurs</i>	-	-
<i>Dettes sur immobilisations</i>	23	24
<i>Autres dettes</i>	15 873	27 199
COMPTE DE RÉSULTAT		
<i>Quotes-parts sur opérations faites en commun</i>	-	-
<i>Produits financiers</i>	12 324	17 401
<i>Dividendes</i>	77 500	-
<i>Autres produits</i>	237	319
<i>Charges financières</i>	132	315

3.30. Événements postérieurs à la clôture

Restructuration de la ligne de crédit

Le Groupe avait conclu le 29 mai 2009 une facilité bancaire de 255 MUS\$ (Emprunt de type « Reserve Based Loan » dit RBL). Le montant de ce RBL avait été porté à 330 MUS\$ en janvier 2011. Au 31 décembre 2012, le montant tiré était de 130 MUS\$.

Le 8 novembre 2012, le Groupe avait annoncé la mise en place d'une nouvelle ligne de crédit de 350 MUS\$ (*Senior Secured Facility*). Celle-ci a été tirée le 25 janvier 2013. Concomitamment, le Groupe a remboursé la totalité de ligne RBL tirée, soit 130 MUS\$.

Exercice des bons de souscription Tuscany

Le 19 mars 2013, Maurel & Prom a exercé des bons de souscription d'actions ordinaires Tuscany, détenus depuis la cession de Caroil, en vue d'acquérir 27 500 000 actions ordinaires dans le capital de cette société (représentant environ 7,32 % des actions ordinaires en circulation), et ce sans contrepartie.

À la suite de l'exercice des bons de souscription d'actions ordinaires Tuscany, Maurel & Prom est à présent propriétaire de plus de 109 000 000 actions ordinaires (et aucun bon de souscription), équivalant à 29,05 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société Tuscany.

Tuscany est une société canadienne de services pétroliers qui offre des services de forage, de complétion et de reprise de puits pour l'ensemble de l'industrie pétrolière et gazière. Tuscany est cotée au Canada à la bourse de Toronto sous le code TID.

3.31. Tableau des filiales et participations

Montants exprimés en unités monétaires

Sociétés 2012	Devise	% détenu	Capital (en devises)	Capitaux propres autres que le capital social (en devises)	Valeur brute comptable des titres détenus €
FRANCE					
<i>Maurel & Prom Assistance Technique</i>	EUR	100 %	120 000	- 9 236 545	15 804 893
<i>Maurel & Prom West Africa</i>	EUR	100 %	80 000	- 147 960	80 000
ÉTRANGER					
<i>Zetah (Pointe-Noire)</i>	CFA	100 %	10 000 000	-2 783 992 494	15 245
<i>MPAT International (Genève)</i>	EUR	99,99 %	195 270	270 938	194 263
<i>Maurel & Prom Colombia BV</i>	USD	50 %	61 000	100 002 889	100 951 273
<i>Panther Eureka Srl (Sicile)</i>	EUR	100 %	128 572	157 815	10 056 245
<i>Tuscany International Drilling (Canada)</i>	USD	29,05 %	366 301 761	-1 967 582	-
DIVERS (c)					496 879

(a) Intérêts courus inclus.

(b) Société en cours de liquidation (cf note 3.2.).

(c) M&P Latin America B.V., M&P Tanzanie, BSL, M&P Gabon Développement, M&P Volney 2, M&P Volney 4, M&P Exploration et Production Tanzanie, M&P Etekamba, M&P Quartier Général, M&P Congo, M&P Volney 5, M&P Exploration et Production Gabon, M&P Volney 6 et Ison.

Avances en comptes courants dépréciées à hauteur de :

1 - Avances dépréciées à 100 %

Valeur nette comptable des titres détenus €	Prêts et avances accordés bruts € (a)	Cautions et avals donnés	Dividendes encaissés	Chiffre d'affaires du dernier exercice (en devises)	Résultat du dernier exercice (en devises)	Notes
-	16 604 002	-	-	1 716 319	-3 533 968	1
80 000	1 414 781	-	-	Néant	77 380 229	-
-	4 250 513	-	-	Néant	-33 500 259	1
194 263	324 066	-	-	4 273 766	56 657	-
100 951 273	356 226	-	-	Néant	-21 989 331	-
6 402 835	6 348 335	-	-	Néant	-600 944	-
66 351 302	-	-	-	179 511 000	1 544 000	-
348 654	416 999 836					

Tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Résultat de l'exercice	46 661	- 29 551
Dotations (reprises) nettes aux amortissements et provisions	-25 166	- 104 385
Dépréciation d'actif d'exploitation	-8 395	- 14 808
Autres produits et charges calculés	-13 693	- 18 348
Augmentation des charges à répartir	4 680	4 671
(Plus-values), moins-values de cession	-	-
Capacité d'autofinancement	4 087	- 162 421
Variation du besoin en fonds de roulement	-81 192	6 953
I. FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE / (UTILISÉ DANS) L'EXPLOITATION	-77 105	- 155 468
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, nettes de transferts	-10 711	- 9 300
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-301	- 378
Acquisitions d'immobilisations financières	-2 701	- 259 871
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	8 563	176 432
Cessions d'immobilisations financières	2 649	202 261
Augmentation nette des comptes courants Groupe	75 847	284 173
Investissements nets	73 346	393 317
Incidence des décalages liés aux opérations d'investissement	- 1	- 19
II. FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	73 345	393 298
Variations de capital et des instruments de couvertures	-3 087	- 290
Versement de dividendes	-46 206	- 28 772
Augmentation (diminution) des dettes financières	40 555	- 190 762
III. FLUX DE FINANCEMENT	-8 737	- 219 824
IV. VARIATION DE TRÉSORERIE	-12 498	18 006
V. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	112 472	125 363
VI. INCIDENCE DE LA VARIATION DU COURS DES DEVICES	20 235	- 30 897
VII. TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	120 209	112 472

8.2.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société ÉTABLISSEMENTS MAUREL & PROM, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.2. « immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels qui indique les modalités d'estimation de la valeur des titres de participation Tuscany détenus par votre société.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans les notes les note 2.4. «Participations et titres immobilisés», 2.6. «Créances», 3.2. «Immobilisations financières» et 3.4. «Provision pour dépréciation des créances clients et autres créances», votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de dépréciation des titres de participation et des créances sur ses filiales en fonction des capitaux propres et des perspectives d'évolution de leur activité. Dans le cadre de notre appréciation des estimations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues et des évaluations qui en résultent.

Votre société comptabilise des provisions pour risques et charges dans les conditions et selon les méthodes décrites dans les notes 2.10. et 3.9. « Provisions pour risques et charges » de l'annexe. S'agissant de processus d'estimations parfois complexes, nos appréciations ont été fondées sur un examen du caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction de votre société dans ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 18 avril 2013

Les commissaires aux comptes

Daniel de BEAUREPAIRE

ERNST & YOUNG Audit
Patrick CASSOUX
François CARREGA